

Le Plateau de Campuac



Une randonnée proposée par OT Estaing-Espalion

Au cœur d'un riche terroir agricole (céréales et élevage) verdoyant et bocager, c'est la découverte d'un très intéressant patrimoine architectural de tradition.

Durée	2h 40	Difficulté	Facile
Distance	8,56 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	78 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	82 m	Commune	Campuac (12580)
Point haut	669 m	Région	Massif central
Point bas	608 m		



Trace n° 52810

Description

Stationner sur la Place de l'Eglise et de la Mairie, côté Nord Ouest (**D/A**).

Suivre le GR®6 (balisage Blanc-Rouge) en s'engageant entre deux habitations, suivre une petite route goudronnée jusqu'au carrefour précédant la Croix de la Colombe.

(1) La rejoindre par le GR®, le quitter à la Croix. Continuer sur la D656 sur 200m. Obliquer à droite vers le Barthas. Traverser le hameau.

(2) Au premier croisement avant la Ferme de la Brévarie, virer en épingle à gauche. Retrouver la D656. La suivre à droite sur 250m. Bifurquer à gauche sur un chemin herbeux rejoignant Lagarrigue.

(3) Reprendre le GR®6 à gauche vers Causseran. Avant le hameau, virer en épingle à gauche sur un chemin sablonneux et herbeux sur 300m environ. Rejoindre un nouveau carrefour.

(4) Laisser le GR®6 à gauche conduisant aux Cazals. Poursuivre tout droit par un chemin d'exploitation puis herbeux jusqu'à la grange de Bouscal et déboucher sur la D46.

(5) Suivre la D46 à gauche sur 50m. Obliquer sur un chemin de terre sur 400m jusqu'à une piste gravillonnée. Continuer à gauche à travers champs et pâtures jusqu'à la D656 et le carrefour initial..

(1) Prendre la D656 sur la droite et le trajet aller jusqu'au parking (**D/A**).

Points de passage

- D/A Parking Place de l'Eglise**
N 44.568935° / E 2.589009° - alt. 653 m - km 0
- 1 Carrefour Croix de la Colombe**
N 44.57333° / E 2.578442° - alt. 658 m - km 1.03
- 2 Le Barthas**
N 44.580613° / E 2.572573° - alt. 652 m - km 2.04
- 3 Lagarrigue**
N 44.576524° / E 2.559258° - alt. 622 m - km 3.43
- 4 Carrefour GR6**
N 44.570349° / E 2.569568° - alt. 652 m - km 4.66
- 5 Grange de Bouscal**
N 44.560718° / E 2.57887° - alt. 626 m - km 6.05
- D/A Parking Place de l'Eglise**
N 44.568947° / E 2.58902° - alt. 653 m - km 8.56

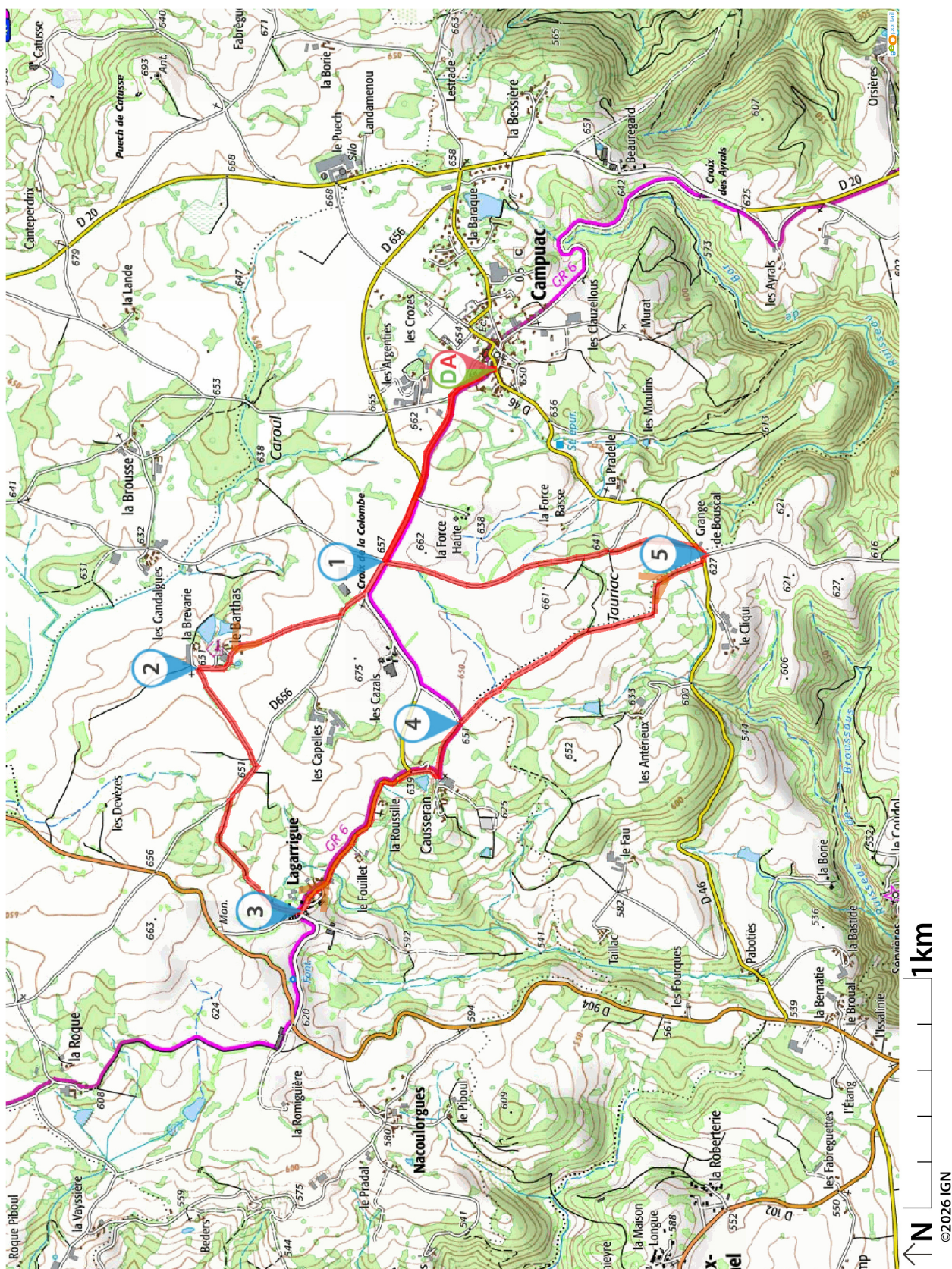
Informations pratiques

Balisage: Blanc et Rouge, Jaune.(GR®6).

Barthas: gîte d'étape et de séjour rénové.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-plateau-de-campuac/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

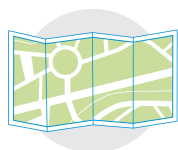
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



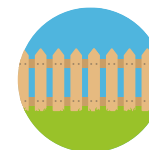
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



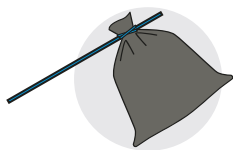
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.